



VALEURS ET CHARTE ÉTHIQUE

Mars 2025

SOMMAIRE

01

INTRODUCTION

02

NOS ACTIVITÉS,
NOTRE OBJECTIF

03

VALEURS
ET PRINCIPES D'ACTION

04

NOS COMPORTEMENTS

05

SIGNALER UNE SITUATION
À RISQUES

01. INTRODUCTION

Le Groupe Etienne Lacroix a souhaité formaliser ses valeurs et établir une charte éthique fixant les règles de comportement qu'il entend respecter et faire respecter par ses collaborateurs et dirigeants.

Cette charte a pour objet de rappeler les grands principes et valeurs auxquels le Groupe Etienne Lacroix est attaché, puis de définir les comportements attendus au sein du Groupe Etienne Lacroix.

Il est demandé à chaque collaborateur de prendre connaissance de la charte éthique, d'en apprécier le contenu et de la respecter. En cas d'interrogation sur la conduite à tenir ou de manquement constaté à ces règles, il appartient à chaque collaborateur de consulter sa hiérarchie et/ou d'alerter le Responsable Éthique et Conformité.

Ce document est rendu public auprès de nos parties prenantes externes : clients, fournisseurs, partenaires, sous-traitants, actionnaires, administrations, gouvernements, communautés locales. Il engage le Groupe Etienne Lacroix auprès de chacune d'elles et rappelle nos attentes à leur égard en matière d'éthique.

02. NOS ACTIVITÉS, NOTRE OBJECTIF

L'activité historique du Groupe Etienne Lacroix est la conception et la fabrication d'artifices de divertissement. Le symbole de cette activité est la fête nationale française du 14 juillet et son traditionnel feu d'artifices.

Tout en développant cette activité, le Groupe Etienne Lacroix s'est diversifié dans la conception et la fabrication d'artifices techniques destinés à la protection de la souveraineté nationale. Ces deux domaines d'activités présentent une grande cohérence et affirment notre métier de pyrotechnicien.

La Protection, activité principale du Groupe Etienne Lacroix, implique des exigences techniques qui ont élevées les compétences pyrotechniques du Groupe Etienne Lacroix à de hauts niveaux de performance. Des investissements importants en matière de recherche et développement fondent notre stratégie de différenciation basée sur l'innovation et l'avance technologique.

- ▶ **Notre ambition est d'être le partenaire de référence sur nos marchés en proposant une offre sur mesure, et en inventant et fournissant des produits et des solutions toujours plus évoluées et efficaces pour au final contribuer à rendre le monde meilleur et plus sûr.**
- ▶ **L'objectif du Groupe Etienne Lacroix est de demeurer un Groupe indépendant et familial en alliant une empreinte locale forte à la capacité d'apporter les solutions les plus performantes et innovantes au niveau international.**

03. VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

Les valeurs du Groupe Etienne Lacroix :



Indépendance

Composé d'un actionariat familial à 100%, le Groupe Etienne Lacroix souhaite conforter son indépendance en plaçant au cœur de ses préoccupations la sécurité des personnes et des biens et la rentabilité de ses activités.



Éthique

L'intégrité et l'humanisme sont des valeurs fondamentales du Groupe Etienne Lacroix. Elles guident nos actions et garantissent la réussite de nos opérations. Le Groupe Etienne Lacroix veille à ce que ses activités soient conduites dans le respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption.



Engagement

L'engagement de nos collaborateurs, leur implication et leur fiabilité, participent à la pérennité du Groupe Etienne Lacroix.

Notre expertise est le résultat des efforts individuels et collectifs qui balisent parfaitement nos champs d'intervention dans notre cœur de métier d'intégrateur de la pyrotechnie.

NOS VALEURS : L'INDÉPENDANCE



Sécurité des personnes et des biens

- ▶ Notre activité sensible de pyrotechnicien met la santé et la sécurité de nos collaborateurs, liées à la sécurité et la qualité de nos produits, au cœur de nos préoccupations.
- ▶ La protection de la vie de notre personnel, l'assurance de la sécurité de nos clients et du public, la protection de nos installations et de l'environnement sont une préoccupation impérieuse et une condition de poursuite de notre exploitation.
- ▶ Le comité d'audit du Groupe Etienne Lacroix procède à une analyse et un contrôle des risques auxquels le Groupe Etienne Lacroix s'expose et engage les mesures préventives nécessaires.



Sécurité financière

- ▶ La qualité de notre gestion d'entreprise, notre politique d'investissement et l'exécution de nos opérations sont l'objet d'une vigilance permanente.
- ▶ Nos clients, fournisseurs, prestataires sont considérés comme des partenaires du Groupe Etienne Lacroix. Nos opérations doivent par conséquent être réalisées conformément à nos engagements contractuels.



Rentabilité

- ▶ Les capitaux investis doivent être correctement utilisés et générer les rentabilités escomptées, les investissements corporels et incorporels ne doivent pas dépasser notre capacité d'autofinancement, notre niveau d'endettement doit nous permettre de rester indépendants vis-à-vis des établissements financiers.
- ▶ La rentabilité de l'exploitation doit être conforme aux objectifs économiques et permettre de couvrir le besoin en fond de roulement de chaque activité et de financer la recherche & développement.

NOS VALEURS : L'ÉTHIQUE



Intégrité

L'intégrité est une valeur fondamentale du Groupe Etienne Lacroix ; elle est primordiale dans la manière de mener les affaires.

Elle est véhiculée par chaque collaborateur et guide nos pratiques professionnelles et commerciales. Elle assure la transparence de notre communication et fonde la relation avec nos parties prenantes :

- ▶ Nous faisons ce que nous nous sommes engagés à faire.
- ▶ Nous prenons des décisions sur des bases justes.
- ▶ Nous faisons preuve de transparence, d'honnêteté et de franchise.
- ▶ Nous avons le souci constant de l'impact de nos activités sur notre environnement écologique, social, industriel, et culturel.



Humanisme

Les femmes et les hommes sont au centre des préoccupations du Groupe Etienne Lacroix, qui fait le choix du management par les valeurs.

- ▶ La politique de distribution des profits illustre l'éthique du Groupe Etienne Lacroix et sa volonté d'évoluer de manière pérenne, il s'agit de la politique des trois tiers de distribution des résultats : un tiers distribué aux collaborateurs, un tiers consacré à l'autofinancement et un tiers distribuable aux actionnaires.



Respect des Droits de l'Homme

Le respect des droits de l'Homme, exprimés dans la Charte internationale des droits de l'Homme de l'ONU, conformément aux principes directeurs formulés par l'OCDE et aux Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) est un enjeu majeur pour le Groupe Etienne Lacroix.

- ▶ Nous veillons à prévenir toute action ou comportement au sein du Groupe Etienne Lacroix qui pourrait avoir des incidences négatives sur le respect des droits de l'Homme par l'application rigoureuse de la réglementation et d'une politique d'entreprise responsable.



Lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption est un engagement essentiel pour assurer la pérennité du Groupe Etienne Lacroix et maintenir sa réputation auprès de ses parties prenantes.

- ▶ Nous interdisons de manière absolue tout agissement pouvant caractériser un acte de corruption et/ou de trafic d'influence.



Pratiques loyales

- ▶ Nous conduisons nos affaires dans le strict respect des réglementations nationales et internationales visant la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles ainsi que des règles applicables en termes d'exportation / de réexportation et autres mesures restrictives et sanctions économiques en vigueur.

NOS VALEURS : L'ENGAGEMENT

Nous sommes à l'écoute de nos clients pour leur proposer des solutions innovantes et répondant à de hauts niveaux de qualité. Nos priorités s'orientent vers leur satisfaction tout en garantissant leur sécurité et celle de nos collaborateurs.



L'innovation

L'innovation caractérise le positionnement stratégique du Groupe Etienne Lacroix. Elle est basée sur l'avance technologique et la différenciation de nos produits et services. Nous nous devons d'être audacieux dans chacune de nos actions : en cherchant à apporter les meilleures idées et solutions à chaque instant.



La maîtrise des processus

Nos processus internes doivent être respectés par des équipes coopératives et réactives pour sécuriser nos opérations. Les engagements pris (calendaires, financiers, techniques) doivent être tenus. Le contrôle de nos opérations est permanent. Tous les écarts constatés doivent faire l'objet d'actions correctives concertées.



L'international

Dans un marché global, le Groupe Etienne Lacroix doit se considérer comme un acteur à part entière et conforter son positionnement stratégique en développant ses activités tout en renforçant sa relation historique avec ses clients français. La qualité de nos collaborateurs et l'efficacité de nos réseaux de distribution et de nos filiales sont des atouts essentiels de notre réussite à l'international.



Développement durable

Nous mettons en œuvre des actions visant à minimiser notre impact sur l'environnement et à adapter nos pratiques et infrastructures au changement climatique.

04. NOS COMPORTEMENTS



Le Groupe Etienne Lacroix attend de ses partenaires, fournisseurs ou sous-traitants qu'ils partagent son engagement en la matière en instaurant une culture éthique et un niveau d'exigences similaires au sein de leurs organisations.

- ✓ **Le respect des lois et des réglementations**
- ✓ **Le respect du client**
- ✓ **La sincérité des données comptables, des informations et des indicateurs**
- ✓ **Le respect des droits fondamentaux**

- ✓ **Le respect du programme de prévention de la corruption du Groupe Etienne Lacroix**
- ✓ **L'encadrement des dons et du sponsoring**
- ✓ **L'intégrité**
- ✓ **Le respect des règles de santé et de sécurité**
- ✓ **Les pratiques professionnelles adaptées**
- ✓ **La non interférence avec des activités politiques et religieuses**
- ✓ **La protection des actifs**
- ✓ **Le respect de la confidentialité**

✓ Le respect des lois et des réglementations

- ▶ Chaque collaborateur se conforme aux lois et réglementations du pays dans lequel il travaille.
- ▶ Il veille à connaître les dispositions concernant son activité.

✓ Le respect du client

- ▶ La satisfaction du client est une priorité.
- ▶ Le Groupe Etienne Lacroix veille à ce que les engagements pris dans les offres soient réalistes. Le respect des procédures internes de contrôle (devis et marché) doit le permettre. Lorsque les engagements pris sont contractualisés, ils doivent être tenus.
- ▶ Chaque collaborateur contribue à assurer aux clients du Groupe Etienne Lacroix des produits et des services de qualité garantissant un haut niveau de sécurité, de fiabilité et de performance environnementale. Il respecte scrupuleusement l'ensemble des standards mis en place afin de prévenir, détecter, et corriger tout défaut de sécurité.
- ▶ Tous les collaborateurs doivent veiller à ce que les engagements pris à l'égard des clients soient respectés (engagements techniques, calendaires, financiers, de qualité et de service, etc.).

✓ La sincérité des données comptables, des informations et des indicateurs

- ▶ Chaque collaborateur qui, dans le cadre de sa fonction, est conduit à enregistrer ou à faire enregistrer des données comptables ou financières, à calculer et transmettre des indicateurs ou à gérer et diffuser toute autre forme d'information, s'engage à fournir des informations fiables et sincères.
- ▶ En particulier, les charges et les produits constatés dans chaque activité doivent être le strict reflet de l'activité et être remontés conformément aux principes comptables en vigueur et aux normes de gestion arrêtées par le Groupe Etienne Lacroix.

✓ Le respect des droits fondamentaux

- ▶ Chaque collaborateur contribue aux engagements du Groupe Etienne Lacroix en matière de respect des droits humains et libertés fondamentales, tels que le droit à la dignité, le droit au respect de la vie privée, la préservation de la santé et de la sécurité des personnes.
- ▶ Chaque collaborateur s'engage à ne pas faire travailler illégalement des enfants, à ne recourir à aucune forme de travail forcé et à autoriser la liberté d'association et de représentation.
- ▶ Chaque collaborateur s'engage à ne pratiquer aucune discrimination dans les relations de travail, en particulier fondée sur le sexe ou l'âge, les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales, les activités syndicales, le handicap, les opinions politiques ou religieuses.

✓ Le respect du programme de prévention de la corruption du Groupe Etienne Lacroix

- ▶ Le Groupe Etienne Lacroix forme ses collaborateurs aux enjeux de la prévention de la corruption et du trafic d'influence. Il met à leur disposition des outils permettant de détecter les situations à risques et d'adopter des solutions et/ou des comportements adéquats dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle.
- ▶ Les collaborateurs s'interdisent toute sollicitation ou octroi de cadeaux ou avantages susceptibles de le placer ou de placer le Groupe Etienne Lacroix dans une situation à risques ou qui ne respecterait pas les procédures internes et les lois et réglementations applicables.
- ▶ En aucun cas, la conviction d'agir dans l'intérêt du Groupe Etienne Lacroix ne peut justifier, même en partie, des comportements en contradiction avec les dispositions du programme de prévention de la corruption du Groupe Etienne Lacroix. Le non-respect de ces procédures est sanctionné par des mesures disciplinaires. Plus généralement, toutes infractions aux lois et règlements seront portées à la connaissance des autorités.

✓ L'encadrement des dons et du sponsoring

- ▶ Le Groupe Etienne Lacroix peut être amené à soutenir certaines actions dans des secteurs portant les valeurs d'humanisme et d'éthique du Groupe Etienne Lacroix.
- ▶ Les conditions de sélection des demandes et d'attribution du soutien financier sont strictement encadrées.

✓ L'intégrité

- ▶ Les intérêts personnels d'un collaborateur ne peuvent en aucun cas entrer en ligne de compte dans le choix d'un fournisseur, sous-traitant, partenaire ou dans toute autre décision le concernant.
- ▶ Chaque collaborateur s'interdit toute prise d'intérêt chez un concurrent, fournisseur ou un client, sauf si elle est effectuée par l'achat de titres côtés dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de titres et dans le respect des règles interdisant l'utilisation d'informations privilégiées.
- ▶ Les conflits d'intérêts doivent être déclarés. Tout manager doit être particulièrement vigilant lorsqu'une situation de conflit d'intérêts potentiel entre un partenaire et un collaborateur est portée à sa connaissance.
- ▶ Chaque collaborateur veille à ne pas utiliser son statut ou son autorité pour obtenir des passe-droits ou des avantages particuliers.

✔ Le respect des règles de santé et de sécurité

- ▶ Chaque collaborateur connaît, respecte et fait respecter les règles de sécurité applicables.
Il prête une attention particulière aux conditions de travail et au bien-être de toute personne présente sur les sites du Groupe Etienne Lacroix.
- ▶ Trois comportements doivent guider l'action de chacun en matière de prévention :
 - L'exemplarité, en appliquant à soi-même et en faisant appliquer sans complaisance les règles de sécurité ;
 - La vigilance, en étant en permanence en éveil et sans compromis pour identifier les risques, puis les maîtriser ;
 - La réactivité, en exigeant que toute situation à risque soit traitée sans délai.

✔ Les pratiques professionnelles adaptées

- ▶ Chaque collaborateur respecte les principes d'intégrité et de loyauté dans ses rapports avec les parties prenantes du Groupe Etienne Lacroix.
- ▶ Chaque collaborateur s'interdit toute pratique anticoncurrentielle.
- ▶ Préalablement à toute relation contractuelle avec un tiers, le collaborateur doit engager un processus de vérification de l'intégrité de ce tiers et de sélection méthodique et documenté selon les processus en vigueur dans le Groupe Etienne Lacroix.

✔ La protection des actifs

- ▶ Chaque collaborateur est responsable de la bonne utilisation des biens (matériels et immatériels) et des ressources du Groupe Etienne Lacroix, qui doivent rester exclusivement destinés à un usage professionnel licite. Il utilise ces actifs dans le cadre de sa mission, conformément aux règles et procédures en vigueur au sein de son entité et prend toute mesure pour prévenir leur détérioration, leur vol ou un usage non autorisé par des tiers.
- ▶ Chaque collaborateur s'engage à protéger le Groupe Etienne Lacroix contre les risques de fraude ou de détournement d'actifs, en mettant en œuvre les contrôles nécessaires dans son domaine de responsabilité.

✔ Le respect de la confidentialité

- ▶ Chaque collaborateur prend, selon les règles et procédures en vigueur au sein de son entité, les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité des informations dont il dispose.
- ▶ Ces informations peuvent concerner de nouveaux projets, des données stratégiques, industrielles, financières, sociales, etc. ou d'une manière générale toute information dont la divulgation pourrait être contraire aux intérêts du Groupe Etienne Lacroix.
- ▶ Ces informations ne pourront être divulguées sans l'accord du Groupe Etienne Lacroix et des personnes concernées.

✓ La non interférence avec des activités politiques et religieuses

- ▶ Le Groupe Etienne Lacroix observe une neutralité politique et religieuse. Il s'interdit toute contribution financière au profit de candidats à des fonctions électives, d'élus ou de partis politiques.
- ▶ Tout collaborateur participant à des activités politiques ne doit le faire qu'à titre privé, en dehors des lieux et du temps de travail. Dans le cadre de ces activités, s'il mentionne son appartenance au Groupe Etienne Lacroix, il doit clairement indiquer qu'il ne le représente en aucune façon. Il ne doit pas utiliser l'image du Groupe Etienne Lacroix en soutien à son engagement.
- ▶ Les pratiques religieuses que peuvent avoir les collaborateurs s'exercent exclusivement en dehors des lieux et du temps de travail, sauf autre obligation légale.

05. SIGNALER UNE SITUATION À RISQUES



Tout collaborateur, ayant des doutes sur la conduite à tenir, doit consulter, sans attendre son responsable hiérarchique ou le Responsable Éthique et Conformité du Groupe Etienne Lacroix.

Le Groupe Etienne Lacroix a mis en place un dispositif d'alerte destiné à permettre le recueil des signalements de toute violation potentielles ou avérées relatives à la réglementation, à la charte éthique, au programme de prévention de la corruption, aux procédures internes et plus généralement à toutes normes professionnelles ou déontologiques.

- ▶ **Ce dispositif permet le traitement de ces signalements en toute confidentialité et garantit la protection de ses utilisateurs. Il est ouvert à toutes ses parties prenantes. Un formulaire de contact est disponible depuis la page dédiée aux valeurs du Groupe Etienne Lacroix sur son site internet.**

Le Groupe Etienne Lacroix s'engage à accompagner et protéger toute personne signalant ou remontant de bonne foi des informations à travers ce dispositif.

6, boulevard de Joffrery
CS 30213
31605 Muret Cedex - FRANCE
Tél. : +33 (0) 561 566 500
Fax : +33 (0) 561 514 277

www.etienne-lacroix.com